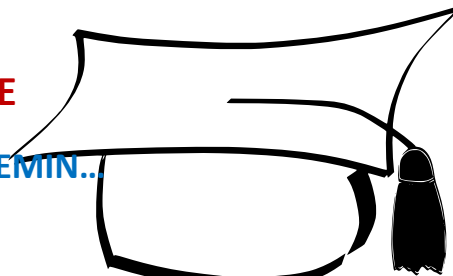




TRACT

PURPLE CAMPUS en OCCITANIE

LA BONNE VOLONTE RACCOURCIT LE CHEMIN...



Le réseau consulaire d'OCCITANIE ayant décidé de regrouper toutes ses instances de formation, au sein d'une structure privée intitulée PURPLE CAMPUS, un ACCORD COLLECTIF a dû être négocié.

Bonne volonté et réalisme ont permis aux négociateurs, employeurs et organisations syndicales, d'écrire un accord collectif totalement satisfaisant, assez proche du statut des personnels administratifs des CCI.

L'UNSA-CCI présente au sein de l'intersyndicale (CGT-CCI et UNSA-CCI – la CFDT n'a pas souhaité participer aux négociations -) tient à saluer le DIALOGUE et la CONFIANCE communs aux deux parties, qui ont permis d'ŒUVRER POUR L'AVENIR DU PURPLE CAMPUS OCCITAN.

OUI ! C'EST POSSIBLE AUSSI, de négocier une CONVENTION COLLECTIVE SATISFAISANTE !!!

- lorsque de chaque côté, il y a volonté d'agir au mieux et de façon sincère pour le bien des salariés,
- d'être en objectif de rémunération attractive liée à une charge de travail quantifiable et motivante,
- tout en mettant tout en œuvre pour le bien-être des personnels !

Donner l'envie de travailler, de s'investir : n'est-ce pas l'objectif de tout employeur pragmatique qui doit rentabiliser autant que possible, l'entité qu'il manage dans un univers concurrentiel ?



ELECTIONS DU PERSONNEL

Les Collègues du Purple Campus ne s'y sont pas trompés, et lors des récentes élections du personnel, ils ont manifesté clairement leur satisfaction **en votant à 70 % pour l'intersyndicale** partenaire efficace des négociations.

Nous les remercions d'avoir apporté à l'UNSA-CCI la représentativité dans cette région, pourtant fief de la CFDT, avec près de 14% des voix.

28 avril 2021

